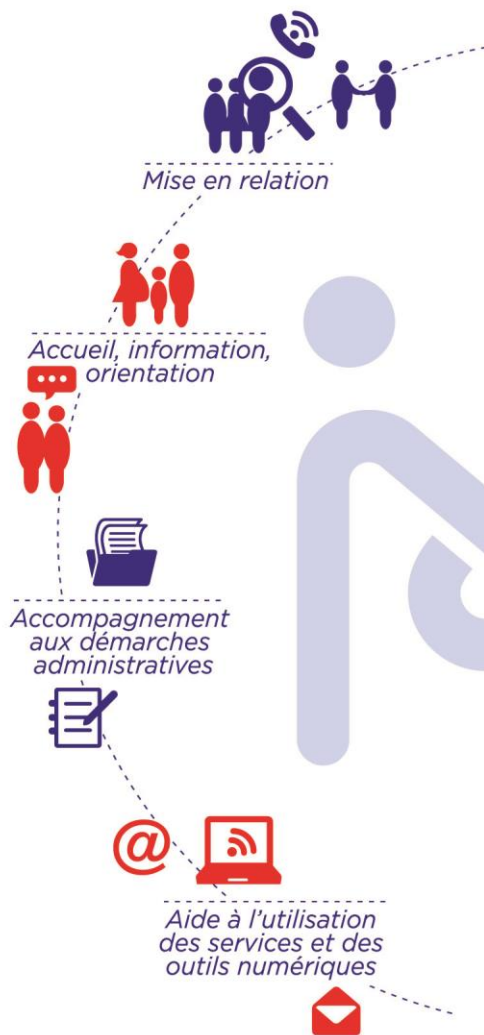


Partenaires

- | | | | |
|--|--|---|---|
|  | Caisse D'allocations Familiales |  | Régime Social des Indépendants |
|  | Caisse Primaire d'Assurance Maladie |  | Chambre du Commerce et de l'Industrie du Tarn |
|  | Aide à Domicile en Milieu Rural |  | Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn |
|  | Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail |  | Agence Départementale d'Information sur le Logement |
|  | Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences |  | Rezo Pouce |
|  | Mutuelle Sociale Agricole |  | Association Familles Rurales Vaour du Causse |
|  | Cap Emploi |  | La Poste |
|  | Pôle Emploi |  | Union Fédérale des Consommateurs |
|  | Mission Locale Jeunes Du Tarn Nord |  | Union Départementale des Associations Familiales |
|  | Maison Commune Emploi Formation |  | Office Nationale des Anciens Combattants et des Victimes de Guerres |
|  | Paroles de Femmes | | |
|  | Association C'VITAL | | |



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC du CAUSSE



Maison de Services au Public du Causse

Ouverte à tous les habitants de Vaour
et des communes environnantes



msap.vaour@gmail.com
Tél. 05 63 53 98 38

Mairie de Vaour – Rue Principale
81140 VAOUR

Les horaires

Lundi 9h30-12h30 et 13h30-16h15

Mardi 9h30-12h30 et 13h30-16h15

Mercredi 9h30-11h30

Jeudi 9h30-12h30 et 13h30-16h15

Vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h15

En fonction de votre demande, des pièces administratives et numéros d'identifiants sont souvent nécessaires. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone avant de vous déplacer.



Un service public de proximité pour Tous

Une équipe vous accueille, vous informe, vous oriente et vous accompagne dans toutes vos démarches de la vie quotidienne (Santé, Retraite, Emploi, Transport, Social, etc...).

En fonction de vos besoins, des solutions vous sont proposées en lien avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels et locaux (cf. page suivante)

- Informations sur vos droits : allocations diverses, CMU, RSA, prime d'activité...
- Aide pour vos démarches administratives : déclaration en ligne (ex : déclaration impôts), constitution d'un dossier, courrier de réclamation, demande d'acte d'état civil...
- Recherche et impression de formulaires (CAF, CPAM...)
- Aide pour vos démarches auprès des partenaires Emploi et Formation (Pôle Emploi, Cap Emploi...)
- Orientation vers les organismes spécialisés et mise en relation si besoin.

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Un espace informatique est réservé pour toute personne souhaitant de manière autonome effectuer leurs démarches ou recherches.

Les permanences sur rendez-vous

Assistantes Sociales :
1er Jeudi de chaque mois
05 63 77 31 00

Conciliateur de Justice :
jean-luc.pery@conciliateurdejustice.fr

